

#HIDALGO2022



« Si on considère que ce qui définit l'état de santé d'une démocratie, c'est le rapport à la communauté juive et à l'antisémitisme, alors nos démocraties vont très mal ». Ce sont par ces mots qu'Anne Hidalgo, candidate socialiste à la Présidence de la République, a commencé son discours à la 11ème Convention Nationale du Crif.

Le nombre d'actes antisémites s'est malheureusement accru ces dernières années. Cette triste et terrible réalité aux multiples visages (injures, agressions, profanation de cimetières, crimes) a notamment questionné un certain nombre de nos compatriotes de confession juive quant à leur présence en France. Victimes du terrorisme islamique sur notre territoire (tuerie de l'école juive Ozar Hatorah en mars 2012, attentat de l'hyper casher de janvier 2015), la communauté juive ne s'est parfois plus sentie en sécurité en France. Ces doutes et ces interrogations sont une blessure pour la République.

La communauté juive est historiquement ancrée dans la République française. Les liens sont puissants, anciens, entremêlés. Son histoire peut avoir d'exemple tant elle a activement contribué à façonner notre modèle Republicain au fil des siècles. C'est donc notre devoir de tout faire pour que les Juifs se sentent toujours pleinement chez eux en France, pour que jamais ils ne s'y sentent au contraire menacés ou isolés.

L'antisémitisme a évolué dans l'histoire récente, changeant de visage tout en colportant les mêmes ressorts du complotisme d'antan. L'antisémitisme est bel et bien là, encore ancré dans certaines consciences collectives se basant sur des références anciennes, avec toujours le même vocabulaire. La crise sanitaire puis économique nous l'a encore prouvé : les thèses complotistes et antisémites ont été relayées largement sur les réseaux sociaux et dans la rue. Les manifestations contre le « passe sanitaire » ont été émaillées d'incidents ignobles : détournement du portail du camp d'Auschwitz, caricatures de personnalités de confession juive, comparaison du « passe » à l'étoile jaune. Des actes immoraux et odieux, sans que les organisateurs ne réagissent véritablement, ce qui en dit long sur l'état des consciences en 2021-2022.

L'inconscience c'est aussi la haine d'Israël qui abreuve l'antisémitisme dans notre pays. La critique du gouvernement israélien, notamment ses décisions de colonisation qui vont à l'encontre du droit international, est parfaitement légitime. Cette critique s'exerce d'ailleurs à l'intérieur même d'Israël. Nous constatons aujourd'hui que l'antisémitisme s'est caché depuis de nombreuses années « *derrière les habits de l'antisionisme* » pour reprendre les mots d'Anne Hidalgo.

La France doit être ferme par rapport au droit d'Israël à vivre en paix. Le refus de la légitimité d'Israël s'apparente à une forme d'antisémitisme et c'est dans ce sens qu'Anne Hidalgo a fait adopter en Conseil de Paris la nouvelle définition de l'antisémitisme par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA). « *La possibilité de critiquer la politique d'Israël sur beaucoup de sujets, c'est quelque*

chose qui relève de l'opinion politique, et de l'exercice de l'opinion politique » comme l'a déclaré notre candidate Anne Hidalgo. « *La position qui consiste à critiquer Israël dans son État comme existence même relève d'une définition de l'antisémitisme, c'est une nouvelle forme d'antisémitisme* » a-t-elle aussi précisé.

Par ailleurs, les socialistes ont combattu sans faiblesse le mouvement dit « BDS » dont l'objectif principal est de priver Israël de tout contact économique, financier mais aussi culturel. Nombreuses ont été les voix à s'élever contre ce mouvement ces dernières années, au premier rang desquelles Martine Aubry (alors Première secrétaire), François Hollande (alors Président de la République) ou encore Anne Hidalgo. D'ailleurs, en France, la Cour de cassation a statué que ces appels au boycott constituaient un délit de provocation à la discrimination fondée sur l'appartenance à une nation.

Lutter contre l'antisémitisme c'est d'abord le réprimer. Tout propos, tout acte antisémite doit être puni. C'est sous le quinquennat socialiste de François Hollande que la loi Égalité et Citoyenneté a fait en sorte que la motivation raciste, antisémite ou homophobe soit une circonstance aggravante pour tous les crimes et tous les délits. Autre décision, les injures et diffamations ont été sorties du seul droit de la presse (loi du 29 juillet 1881) pour les introduire dans le code pénal, lorsqu'elles sont aggravées par une circonstance liée au racisme, à l'antisémitisme ou à l'homophobie. Les auteurs encourent dorénavant des peines plus élevées, avec aussi des peines à valeur pédagogique.

Lutter contre l'antisémitisme c'est ensuite permettre à toutes les victimes de porter plainte. Il faut ainsi lever tous les freins potentiels qui empêchent un certain nombre de nos compatriotes victimes de l'antisémitisme d'aller devant la justice. D'ailleurs, et sur le modèle de ce qu'a entrepris Anne Hidalgo à Paris, nos policiers devront être formés pour contribuer à la lutte contre l'antisémitisme et toute forme de discriminations.

Lutter contre l'antisémitisme, c'est aussi agir sur les consciences, s'attaquer aux racines profondes et lutter contre les préjugés. C'est avant tout rétablir sans relâche la vérité historique. Cela passe par l'éducation et l'enseignement de la Shoah, partout et sans restriction dans tous les territoires. Comme le rappelle Anne Hidalgo, la République est celle du respect de chacun. Avec notre candidate, la transmission des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité et lutte contre toutes les discriminations : l'antisémitisme, le racisme, les LGBTQIphobies et le sexisme) sera au cœur d'un enseignement civique repensé et renforcé. Les atteintes à la laïcité seront sanctionnées et les professeurs seront protégés de toute pression extérieure sur la pédagogie ou les programmes.

Les discriminations sont un terrible fléau qui anéantit la promesse républicaine, ciment de notre République universaliste. Anne Hidalgo propose ainsi la création d'un Observatoire de lutte contre les discriminations, aux côtés de la DILCRAH, au budget revalorisé, pour renforcer l'efficacité dans son combat contre les 25 critères de discrimination, notamment le racisme, l'antisémitisme, les LGBTQIphobies, le sexisme, l'handiphobie, mais aussi le harcèlement. Un plan quinquennal de lutte contre le racisme et l'antisémitisme sera aussi lancé et piloté par la DILCRAH.

La France a toujours été un allié d'Israël, établissant des collaborations fructueuses en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme, mais aussi économiques, diplomatiques et culturelles.

Sur la question du conflit israélo-palestinien, le Parti socialiste a toujours été clair. Pour la paix au Proche-Orient, nous prônons la solution des deux États, Israël et Palestine vivant côte à côte en paix. Tant que la colonisation se poursuivra à ce rythme, cette solution d'État palestinien sera de plus en plus improbable et la paix s'éloignera. Cette solution ne pourra être imposée par la communauté internationale. Celle-ci peut aider, créer les ponts, mais ce sont aux Israéliens et aux Palestiniens de définir les conditions de la création de deux états et de trancher aussi le statut de Jérusalem. Sur ce point, nous ne pourrions jamais nier la présence et l'histoire juive à Jérusalem. Nous devons veiller à la préservation du statut quo : libre accès de culte pour les croyants juifs, chrétiens et musulmans Cette liberté est un acquis qui doit rester garanti internationalement.